

en effet innocent. Hart fut si fortement irrité d'avoir été ainsi puni pour une offense qu'il n'avait jamais commise, qu'il résolut, s'il était possible, de s'échapper de la prison ; ce à quoi il réussit après trois mois de détention, suivi de deux autres prisonniers.

Mais le tems de sa liberté ne fut pas long, car quatre jours après il fut arrêté environ à vingt lieues de Québec, avec ses deux compagnons. Ce fut alors qu'on trouva sur Hart et sur ses collègues, plusieurs articles de valeur, enlevés depuis peu de la Cathédrale Catholique de Québec. On supposa d'après cela, et avec raison, que Hart était concerné dans le vol. On fit donc son procès, et après une recherche soigneuse de toutes les circonstances, il fut trouvé coupable, et condamné à être pendu le 10 Novembre, 1826.

Tandis qu'il était sous sentence de mort, l'écrivain de ce mémoire n'épargna aucune occasion de le visiter, et fut souvent profondément affecté par les différens changemens qui se peignaient sur son visage. Qui peut en effet affecter d'avantage, lorsque qu'on le voit pour la première fois, que les angoisses d'un esprit tourmenté par la certitude d'une mort ignominieuse. Tantôt à demi résigné à son sort, tantôt se flattant de l'espoir du pardon. Cela ne pouvait manquer de réveiller dans le cœur tous les sentimens que la compassion et la misère peuvent exciter. Le bruit des chaînes, ses soupirs entrecoupés, l'histoire de ses malheurs, tout conspirait à mettre à leur comble les sensations les plus déchirantes. Il confessa ses crimes sans nombre, espérant que sa mort serait une leçon avantageuse à tous les jeunes gens qui s'égarèrent dans le sentier du crime et de la débauche, sans penser aux devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu, "dont les voies sont agréables et les sentiers paisibles." Il manifesta une foi ferme dans la miséricorde d'un Rédempteur, et dit qu'il ne craignait pas de mourir, puisque la mort de Jésus-Christ était suffisante pour tous les péchés du monde. Il paraissait réconcilié à l'idée de son sort, et quoiqu'il manifestât de tems en tems, par ses regards et par ses actions, les remords qui dévoient son cœur, il ne se comporta pas moins avec ce courage et cette force de sentimens qui ne peut venir que de la certitude d'avoir fait sa paix avec un Dieu juste, bienfaisant et miséricordieux.

La nuit qui précéda son exécution, il dormit peu, et s'étendit beaucoup sur le récit de ses folies et de ses crimes. Sa vie, dit-il, n'avait été qu'une scène continuelle de malheurs et de perversité, et il témoigna le plaisir qu'il éprouvait de l'expiation par sa mort. Il raconta, étendu sur son lit de fer, tous